

Présents pour la CFDT : Marie CARIOU (IESSA Orly), Gilles FORT (ICNA Tarbes), Marc MOREUX (Ouvrier d'état DTI).

Suites données au précédent CTP DSNA :

Audioconférence avec les SNA d'outre-mer :

Une audioconférence a été organisée avec la plupart des SNA de l'outre-mer. Il reste le SNA AG.

Exigences ESARR5 pour les TSEEAC : un mandat doit être discuté prochainement. Les TSEEAC concernés sont ceux de la DO et de la DTI.

Partenariat public privé (PPP) pour le projet OPERA :

L'administration maintient son choix de PPP pour le projet OPERA en y incluant la maintenance de l'énergie et de la climatisation. La CFDT a regretté que l'administration poursuive dans cette voie et n'étudie pas la solution PPP concepteur constructeur qui n'englobe pas la partie maintenance.

Formation initiale ICNA et TSEEAC :

Les textes ont été présentés en CTP pour validation. Après discussion, leur validation est repoussée au prochain CTP DSNA. La CFDT a rappelé son opposition aux choix qui avaient été faits au dernier CTP DSNA. En effet, concernant l'intégration des formations en anglais dans les centres, la CFDT estime que les plus petits centres n'auront pas la capacité d'effectuer correctement cette formation.

Concernant les textes, la CFDT a demandé des explications par rapport au niveau 5 qui est exigé en sortie de formation. L'administration a répondu que c'était un objectif mais pas une fin en soi.

Politique d'affectation ICNA en 2009 :

7 embauches de ressortissants de l'union européenne sont prévues au titre de l'année 2009. La CFDT a demandé que soient prises en compte les problématiques de Cayenne, du CRNA E et du CRNA N.

Concernant les aéroports d'Orly et de Roissy, nous avons demandé si le BO avait été augmenté pour faire face aux expérimentations Espace 2011. Réponse de l'administration : prise en compte pour un tiers pour Roissy, rien pour Orly.

Politique d'affectation IEISSA en 2009 :

Pour l'année 2009, les recrutements sont à hauteur de 24 nouveaux ETP/IESSA (dont 10 reports du concours 2008).

L'administration nous a éclairé sur un point de vocabulaire : « recrutement » équivaut aux personnes qui rentrent de manière effective à la DGAC, « lauréat » est une personne qui a réussi le concours. Cette subtilité permet à l'administration de différer les débuts de formation par rapport à l'année du concours.

La CFDT a interrogé l'administration sur la politique de gestion de l'affectation des personnels handicapés. Celle-ci a répondu à côté en expliquant la politique de recrutement des personnes handicapées : L'administration fournit les profils recherchés auprès de l'ATAREP, puis le recrutement s'effectue sur entretien. La formation est identique à celle des personnels recrutés sur concours.

Politique d'affectation TSEEAC en 2009

9 TSEEAC pour la Région parisienne dont 7 de contrôleurs.

Il a été évoqué le problème du BRIA de Lille qui est en sous-effectif et qui n'arrive pas à remonter la pente. Une étude va être faite pour envisager sa fermeture définitive et la reprise des activités par le BRIA du Bourget.

La CFDT a exprimé son désaccord avec le DSNA sur cette position. Si nous en sommes arrivés à cette situation c'est en raison d'une volonté de supprimer le service public des BRIA au sein d'une politique issue de la RGPP (réforme générale des politiques publiques) et de son lot de non-remplacement de fonctionnaires.

Les recrutements de TSEEAC à venir ne permettront pas de sauver le BRIA de Lille, sachant que ces TSEEAC seront affectés en priorité sur des postes de contrôle de terrains déclassés ou de la Région Parisienne. Cette gestion est inadmissible et présage bien des changements inquiétants à l'avenir.

Textes d'organisation de la DSNA

Plusieurs textes ont été présentés à ce CTP, textes qui portaient sur un changement d'appellation pour certains postes liés à l'encadrement des fonctions support qui s'appelleront « ressources » et par un « toilettage » des textes organisationnels de la DO et de la DTI.

GT « Pyrénées » : avancement des travaux

Un point a été effectué lors de ce CTP. Un choix a été fait selon le scénario de l'approche commune avec de nouvelles trajectoires suivant l'option tout guidage vers l'ILS 31 de Pau.

La CFDT a été la seule organisation syndicale à s'être prononcée contre ce choix qui risque à nos yeux d'entraîner une baisse de capacité de la piste de Tarbes et un risque de dégradation du service rendu. Loin des querelles partisans, notre position est le résultat d'études contradictoires menées par les personnels de cette plate-forme.

La CFDT a également émis quelques réticences sur la proposition de qualifier les personnels palois et tarbais sur la position approche sans avoir préalablement passée de qualification tour.

GT « méthodes de coordination DO/DTI » :

Un point a été fait par le président du GT qui est aussi le directeur de la DO. Pour le moment pas de propositions concrètes...

GT « énergie des SNA » :

Une présentation de ce GT a été effectuée en CTP DSNA avant sa présentation en CPO (Commission Paritaire Ouvrière) pour validation.

Ce GT portait sur la problématique de l'énergie et de la climatisation dans les SNA en abordant aussi les cas d'Orly et de Roissy. Il a été acté un effectif à atteindre par SNA (5 électrotechniciens et 1 climaticien).

Concernant les fonctions CNS/ATM qui sont effectuées par des ouvriers d'état, le DSNA a demandé une nouvelle réunion de travail avec les représentants des corps concernés.

Questions diverses :

questions posées par la CFDT :

- Communication des réponses de la DGAC aux Working packages de SESAR : l'administration s'est engagée à mettre à l'ordre du jour d'un prochain CTP DSNA, l'ensemble des points liés à l'Europe.
- Avenir du pôle XPE d'Athis-Mons : la CFDT a posé la question de l'avenir de ce pôle après la fin des expérimentations EUROCAT. Ces personnels sont inquiets pour leur avenir. Le DSNA a répondu que pour lui, rien n'était encore arrêté sur l'avenir de ce pôle. Le DTI a alors annoncé en CTP DSNA une étude sur le rapprochement de 3 sites de la DTI en un seul. Le DSNA l'a stoppé net, a demandé à être informé avant tout lancement d'étude et a reporté ce dossier au prochain CTP DSNA.

